AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0215.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 21 août 2020 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0215

Lot 5 588 058 du cadastre du Québec, chemin du Lac-Thurson (Secteur Montfort)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'une tour de télécommunication d'une hauteur totale de 30,18 mètres, au lieu de posséder une hauteur limitée aux deux tiers (2/3) de la hauteur de la cime des arbres poussant à la même élévation, tel que prescrit à la réglementation pour toute construction située dans un secteur identifié comme sommets et versants de montagne.

Dispositions réglementaires affectées :

Règlement n° 2017-498, Protection des sommets, article 371: La hauteur de tout bâtiment, construction ou équipement est limité aux deux tiers (2/3) de la hauteur de la cime des arbres poussant à la même élévation.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 21 AOÛT 2020.

Donné à Wentworth-Nord, ce 5e jour du mois d'août deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 5e jour du mois d'août deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.